

NOM :

PRENOM :

Cadre réservé au centre de formation

Dossier complet
 incomplet

Condition d'accès.....

Allègement.....

Dispense.....

Pièce(s) manquante(s).....

DIPLOME D'ETAT DE MEDIATEUR FAMILIAL (DEMf)

DOSSIER DE CANDIDATURE

(Complémentaire à l'inscription en ligne sur le site internet)

INSCRIPTIONS OUVERTES

Oral d'admission : 18 novembre 2025

À retourner par mail à :
admission@irts-fc.fr

Contact :

PROCÉDURE D'ADMISSION À LA FORMATION MÉDIATION FAMILIALE

Tél. 03.81.41.61.07/08

Fabienne SARRAZIN / Karine LAUZET

RECAPITULATIF DES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

Arrêté du 19 mars 2012 relatif au Diplôme d'État de Médiateur Familial, article 3 modifié par l'arrêté du 4 juin 2024. Les candidats à la formation de médiateur familial font l'objet d'une sélection comprenant, d'une part, une **sélection sur dossier** et, d'autre part, un entretien.

Le dossier complet est examiné par le responsable de la formation. Cette lecture permet de valider la demande d'entrée en formation.

- Le présent dossier de candidature à la sélection DEMF dûment complété.
- Copie d'une pièce d'identité (à déposer en ligne recto-verso).

DEMANDEUR D'EMPLOI

- Joindre un avis de situation pôle emploi.

CONDITION D'ACCÈS A LA FORMATION

- La photocopie du diplôme relatif aux conditions d'accès.
- Tableau page 4 complété et accompagné des attestation(s) employeur qui justifie(nt) des années d'expérience professionnelle et des fonctions occupées. **Si vous répondez à une des conditions d'accès qui nécessitent de justifier d'une expérience professionnelle spécifique .**

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Page 5 à compléter et justificatif joint si nécessaire (attestation de prise en charge de la formation par l'employeur par exemple).

PARCOURS DU CANDIDAT

- Un curriculum vitae présentant de façon détaillée la trajectoire personnelle et professionnelle et incluant la formation initiale et continue (à déposer en ligne).
- Une lettre de motivation (à déposer en ligne).

PAIEMENT DES FRAIS DE SÉLECTION

- Paiement en ligne par carte bancaire (**170 euros**)
OU
- Facture à adresser à l'employeur (joindre une attestation de l'employeur)

Je, soussigné(e)

demande mon inscription pour l'entrée en formation préparant au **DEMF** et certifie l'exactitude des informations figurant ci-dessous.

Fait à Le

Signature

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Statut

- Salarié(e) CDI : depuis le
 CDD : date de fin de contrat
 Autre

Profession : **mentionnée sur le bulletin de salaire**.....

- Demandeur d'emploi Indemnisé jusqu'au
 Non indemnisé
 Autre

Demande d'accompagnement adapté et accompagnement particulier pour les épreuves et le parcours de formation :

- Oui
 Non

Toutes demandes d'aménagement d'épreuve sont à adresser au plus tard à la date de clôture des inscriptions accompagnées d'un certificat médical délivré par la MDPH. CF Règlement d'admission.

Pour plus de renseignements, voir sur le site de l'IRTS – onglet : "[accessibilité - handicap](#)" ou prendre contact avec la Référente Handicap : isabelle.hynaux@irts-fc.fr

CONDITION D'ACCÈS A LA FORMATION

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes définies dans
l'Arrêté du 19 mars 2012 relatif au Diplôme d'Etat de Médiateur Familial, Article 2 modifié par l'arrêté du 4 juin 2024.

CF Règlement d'admission

Merci de cocher la condition d'accès correspondant à votre situation.

	Origine de votre diplôme ou secteur d'origine	Niveau minimum requis	Expérience professionnelle post diplôme dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique
<input type="checkbox"/>	Diplôme national au titre V du livre IV du CASF*	Niveau 5 (ancienne nomenclature Niveau III) (Ex : DEASS, DEES, DEEJE, DECES... Diplômes obtenus avant ou après la dernière réforme)	-
<input type="checkbox"/>	Diplôme national au livre III de la quatrième partie du code de la santé publique	Niveau 5 (ancienne nomenclature Niveau III) (EX : DE Infirmier, DE Masseur-Kinésithérapeute...)	-
<input type="checkbox"/>	Diplôme national en Droit, Psychologie, Sociologie	Niveau 6 (ancienne nomenclature Niveau II)	-
<input type="checkbox"/>	Diplôme national	Niveau 5 (ancienne nomenclature Niveau III)	3 ans

* code de l'action sociale et des familles

Intitulé exact de votre diplôme :

Date d'obtention :

Tableau d'expérience professionnelle¹ (support au bilan de positionnement)

A compléter si vous répondez à une des conditions d'accès qui nécessitent de justifier d'une expérience professionnelle spécifique.

Détaillez vos expériences professionnelles acquises au cours d'activités salariées ou non salariées (de la plus récente à la plus ancienne) relatives aux conditions d'accès à la formation et joignez tous documents justificatifs (certificat de travail, attestation d'emploi etc...)

Année (du ... au ...)	Type de contrat et durée ²	Nom de l'entreprise et adresse	Fonction occupée	Secteur d'activité (social, médico- social, éducatif...)	Justificatif joint ³
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>

Durée totale de l'expérience professionnelle :

1 Tableau à dupliquer autant de fois que nécessaire.

2 La durée de l'expérience professionnelle est comptabilisée en équivalent taux plein et elle doit être **postérieure à la date d'obtention du diplôme**.

3 Chacune des expériences professionnelles doivent être justifiées par un certificat de travail, attestation employeur etc....

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Compte Personnel de Formation (CPF)

- Avec abondement complémentaire de l'employeur (merci de faire suivre à votre employeur la note d'information à ce sujet en annexe de ce dossier)
- Avec abondement complémentaire de pôle emploi
- Autre abondement complémentaire (personnel, agefiph) :

Projet de transition professionnelle

Employeur

Période de « pro-A »

Contrat de professionnalisation

Congé de formation professionnelle (Fonction publique)

Pôle emploi dans le cadre des demandeurs d'emploi

Autre

Organisme de financement

Nom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Courriel

EMPLOYEUR

Lieu de travail :

Nom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Courriel

Siège social (si différent lieu de travail) :

Nom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Courriel

INSCRIPTION À LA PROCÉDURE D'ADMISSION

Diplôme d'État de **Médiation Familiale**

INSCRIPTIONS OUVERTES
Oral d'admission : 18 novembre 2025

Liste des documents à retourner par mail
(admission@irts-fc.fr)

Par tous les candidats.

- Le dossier complémentaire ci-joint à nous retourner dûment complété

Par les candidats salariés dont le financement est pris en charge par l'employeur.

- Attestation de prise en charge

- **À compléter impérativement** dans le cas d'un financement par l'employeur -

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné M. agissant en qualité d'employeur

certifie que le coût pédagogique de la formation de M

sera pris en charge par :

<input type="checkbox"/> ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR	<input type="checkbox"/> AUTRE ORGANISME FINANCEUR	<input type="checkbox"/> AUTRE
Nom de l'Établissement :	Nom de l'organisme :	Préciser quel autre type de financement :
Adresse :	Adresse :	
Taux ou montant de la prise en charge :	Taux ou montant de la prise en charge :	Taux ou montant de la prise en charge :

Date et Signature

Cachet de l'Établissement

INSCRIPTION À LA PROCÉDURE D'ADMISSION

Diplôme d'État de **Médiation Familiale** (DEMf)

Calendrier de la procédure d'inscription

Dates période d'inscription : **du 10 mars 2025 au 2 juin 2025**
Dates des oraux : **le 26 juin 2025**
Dates divulgation des résultats : **le 30 juin 2025**

Liste des documents à consulter et à conserver

- Référentiel professionnel

**Diplôme d'État de Médiateur Familial
(DEMf)**

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

1.1. Contexte d'intervention

La médiation familiale, née au sein de la société civile dans les années 80, a trouvé sa place dans la loi du 4 mars 2002 (article 373-2-10 du code civil) relative à l'autorité parentale et dans la loi du 26 mars 2004 relative au divorce (art. 255 du code civil).

La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial, axé sur l'autorité parentale et la responsabilité des personnes concernées par des situations de conflits ou de rupture familiales.

Le médiateur familial met en œuvre des médiations dans le champ de la famille. La famille s'entend dans la diversité de son expression actuelle et aussi dans son évolution. Elle comprend toutes les modalités d'union et prend en compte les différents liens de filiation et d'alliance.

Le champ d'action du médiateur familial concerne les situations de conflits et de rupture dans ce cadre et plus précisément des relations entre les parents, de l'organisation de la vie des enfants, les liens transgénérationnels et de la fratrie. La médiation familiale est mobilisée pour les situations telles que les divorces, les séparations, les décès, les situations de conflits et les ruptures de communication au sein de la famille, les situations familiales à dimension internationale dans le champ de la protection de l'enfance, les questions successoriales et patrimoniales.

Dans le champ défini ci-dessus, le médiateur familial conduit son action, dans un cadre précis caractérisé par un processus spécifique. Ce dernier a pour finalité d'accompagner les personnes qui décident de s'engager dans une médiation familiale, afin de leur permettre de construire et de décider, ensemble, des meilleures options pour résoudre le conflit qui les oppose. Le médiateur familial facilite le rétablissement du dialogue, les liens de communication entre les personnes, leur capacité à gérer le conflit ainsi que leur capacité à négocier. Il favorise leur cheminement, et notamment la reconnaissance du bien-fondé des arguments présentés par chacun. Il accompagne la recherche de solutions concrètes en amenant les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord mutuellement acceptable, en tenant compte de l'état du Droit, des besoins de chacun des membres de la famille et notamment de ceux des enfants, dans un esprit de co-responsabilité.

Le médiateur familial exerce de façon qualifiée une profession s'appuyant sur une expérience professionnelle acquise dans le champ du travail social, socio-éducatif, sanitaire, juridique, ou psychologique, sanctionnée par une certification qui garantit l'acquisition des compétences spécifiques, nécessaires à la mise en œuvre des médiations familiales. Il mobilise des compétences adaptées aux situations de crise, au sein desquelles s'expriment fortement des affects, des tensions et des enjeux divers.

Le médiateur familial est garant du cadre et du déroulement du processus.

Pour ce faire, le médiateur familial investit une posture de tiers, qui s'inscrit dans une relation ternaire. Il n'exerce aucun pouvoir de décision.

Le médiateur familial intervient dans un cadre éthique (1) caractérisé par les principes d'altérité, d'impartialité, d'indépendance, de confidentialité, de neutralité, d'équité.

Il peut être amené à collaborer avec d'autres professionnels sur les champs de la santé, administratif, social, économique, juridique...

Le médiateur familial exerce dans des structures diverses : associations à caractère social ou familial, associations de médiation familiale, services publics ou parapublics et en libéral.